

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Arrêté prescrivant l'enquête publique relative au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Valenton

### ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

Le maître d'ouvrage du projet est l'Etablissement Public Territorial « Grand Orly-Seine Bièvre » dont le siège social est situé 2 avenue Yuri Gagarine 94400 à Vitry-sur-Seine.

Par arrêté n° A2018-256 en date du 15 mars 2018 de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valenton.

L'enquête publique se déroulera du **mardi 3 avril 2018 au vendredi 4 mai 2018 inclus**, à la Direction de l'Aménagement et du Développement de la mairie de Valenton, située 1 chemin de la ferme de l'Hôpital 94460 Valenton.

Mme Brigitte BOURDONCLE a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par le Tribunal administratif de Melun.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à disposition du public, à la Direction de l'Aménagement et du Développement de la mairie de Valenton, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituelles d'ouverture des bureaux soit le lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de Valenton ou les adresser à l'attention de :

Madame le Commissaire-enquêteur  
Projet de modification n°1 du PLU de Valenton  
Hôtel de Ville  
48 rue du Colonel Fabien  
94460 Valenton

Le public pourra également formuler ses observations à l'adresse électronique suivante :  
[modification-PLU@ville-valenton.fr](mailto:modification-PLU@ville-valenton.fr)

Le commissaire-enquêteur sera présent dans les locaux de la Direction de l'Aménagement et du Développement de la mairie de Valenton situés - 1, chemin de la Ferme de l'Hôpital 94460 Valenton - pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **le mardi 10 avril 2018 de 14 h à 17 h,**
- **le mercredi 18 avril 2018 de 9 h à 12 h,**
- **le vendredi 4 mai 2018 de 14 h à 17 h.**

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire-enquêteur. Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire-enquêteur transmettra au Président de l'Établissement Public Territorial le dossier de l'enquête accompagné du registre et des pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées. Il transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées à la Présidente du Tribunal Administratif de Melun et au Préfet du Val-de-Marne.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée au siège de l'Établissement Public Territorial, en Mairie de Valenton et sur le site internet [www.valenton.fr](http://www.valenton.fr) pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.